

Encadrant technique d'activités d'insertion par l'économique

RNCP36697 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	332
Formacode(s)	15061
Code(s) ROME	K1203
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	20/07/2022
Date d'échéance	20/07/2025

Certificateur(s)

FEDERATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITE · SIRET : 30840109000011

Partenaires habilités

12 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 12 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CHANTIER ECOLE ILE DE FRANCE	43865975700035	Former et organiser l'évaluation
FEDERATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITE AUVERGNE RHONE ALPES	38009394800038	Former et organiser l'évaluation
FEDERATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	44384930200056	Former et organiser l'évaluation
FEDERATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITE CENTRE-VAL DE LOIRE	40360400200069	Former et organiser l'évaluation
FEDERATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITE ILE-DE-FRANCE	38434214300060	Former et organiser l'évaluation
FEDERATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITE NORMANDIE	38917858300073	Former et organiser l'évaluation
FEDERATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITE NOUVELLE-AQUITAINE	38281604900037	Former et organiser l'évaluation
FEDERATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITE NOUVELLE-AQUITAINE	38281604900045	Former et organiser l'évaluation
FEDERATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITE OCCITANIE	41071364800039	Former et organiser l'évaluation
FEDERATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITE OCCITANIE	41071364800047	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 12 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp36697-encadrant-technique-d-activites-d-insertion-par-l-economique/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La création de la certification s'est faite à l'initiative et pour les besoins des structures d'insertion par l'activité économique, qui, dès le milieu des années 90, constataient l'émergence de ce métier en même temps que le secteur de l'Insertion par l'Activité Economique connaissait un rapide développement. Il s'agissait alors de répondre à des besoins de professionnalisation et de qualification des personnels de ce secteur, besoins qui étaient et restent importants, pour plusieurs raisons :

- il existe peu de professionnels qualifiés dans le métier d'encadrant technique. Faute de les trouver sur le marché du travail, les EI et les ACI recrutent des techniciens compétents dans un métier donné, correspondant à leur activité économique ; par la suite, elles les professionnalisent par le biais de la formation externe et interne
- un turn-over relativement important persiste néanmoins durant les premiers mois d'exercice du métier, ce turn-over étant dû au niveau élevé de ses exigences
- les structures d'insertion par l'activité économique sont des outils des politiques d'emploi. A ce titre elles sont évaluées par l'État dans le cadre des nouvelles modalités de conventionnement mises en place depuis décembre 2008. La qualification des encadrants constitue un des indicateurs d'évaluation de ces structures
- le secteur a créé une convention collective spécifique. Celle-ci a été étendue à tous les structures dont l'insertion par l'activité économique est l'activité principale. Le métier d'encadrant technique est clairement identifié dans la grille de classification de cette convention collective. La détention d'une certification professionnelle peut donner de la lisibilité à leurs compétences, et fournir un indicateur pour la négociation salariale
- le Pacte Ambition pour l'IAE remis au Président de la République en septembre 2019 prévoyait un déploiement très important du secteur de l'IAE, par la création de 100 000 postes d'insertion supplémentaires d'ici 2022. Durant son élaboration, l'Etat comme les réseaux et le conseil de l'inclusion dans l'emploi, ont partagé la nécessité de mesures de professionnalisation fortes du secteur pour réussir ce déploiement quantitatif.

ACTIVITÉS VISÉES

L'encadrant technique d'activités d'insertion par l'économique est un agent de maîtrise chargé de la conduite des activités de production, couplée à la mise en situation professionnelle de personnes qui « en raison de difficultés de tous ordres qu'elles rencontrent, ne sont pas susceptibles d'être embauchées par les entreprises classiques et restent exclues du marché du travail, même lorsqu'il est actif » (Circulaire DGEFP 99-17 du 26 mars 1999).

Sa mission consiste à favoriser la (ré)insertion ultérieure sur le marché du travail des personnes que la structure d'insertion embauche, met au travail et accompagne au plan socioprofessionnel, tout en conciliant ces objectifs avec des objectifs économiques et de production.

Placé sous l'autorité de la direction ou du coordinateur technique, l'ETAIE :

- encadre et anime une équipe de salariés en insertion en vue de réaliser la production de biens ou de services à destination de clients publics (collectivités territoriales) ou privés (particuliers, entreprises, associations.)
- forme les salariés qu'il encadre et valorise leurs compétences
- conçoit et suit l'avancement du processus de production des prestations dont il est responsable tout en articulant ces processus avec les enjeux de construction des parcours d'insertion
- apporte sa contribution aux décisions prises par l'équipe d'encadrement et d'accompagnement social au sujet des parcours d'insertion des salariés et participe au développement d'un réseau d'employeurs

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Accueillir et intégrer des nouveaux salariés dans l'équipe,

Organiser et contrôler le travail,

Manager l'équipe,

Organiser les situations de travail de sorte que les salariés développent des compétences ,

Valoriser et partager les actions réalisées,

Analyser la demande et définir les modalités de réalisation de la production,

Gérer un processus de production, coordonner et suivre le déroulement,

Articuler la gestion du processus de production avec les enjeux de construction du parcours d'insertion,

Travailler en équipe et en réseau à la construction des parcours,

Contribuer au développement d'une offre de service aux entreprises/employeurs.

Blocs de compétences

RNCP36697BC01 — Encadrer des salariés en insertion

LISTE DE COMPÉTENCES

Accueille et intègre des nouveaux salariés dans l'équipe
Organise et contrôle le travail
Manage l'équipe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Soutenance orale devant un jury à partir d'un dossier appuyé sur l'expérience professionnelle.
Analyse d'une situation professionnelle proposée par le jury.

RNCP36697BC02 — Former des salariés en situation de production

LISTE DE COMPÉTENCES

Organise les situations de travail de telle sorte que les salariés développent des compétences (utilisables immédiatement et transférables)
Valorise et partage les actions réalisées

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Soutenance orale devant un jury à partir d'un dossier appuyé sur l'expérience professionnelle.

RNCP36697BC03 — Organiser et faire le suivi du processus de production

LISTE DE COMPÉTENCES

Analyse la demande et définit les modalités de réalisation de la production
Gère un processus de production, coordonne et suit le déroulement
Articule la gestion du processus de production avec les enjeux de construction du parcours d'insertion

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Soutenance orale devant un jury à partir d'un dossier appuyé sur l'expérience professionnelle.

RNCP36697BC04 — Participer à la construction des parcours d'insertion des salariés

LISTE DE COMPÉTENCES

Travaille en équipe et en réseau à la construction des parcours
Contribue au développement d'une offre de service aux entreprises/employeurs

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Soutenance orale devant un jury à partir d'un dossier appuyé sur l'expérience professionnelle.
Mise en situation professionnelle.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'encadrant technique d'activités d'insertion par l'économie exerce son emploi dans le secteur de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE), qui comprend les structures exerçant une activité de production de biens ou de services destinés à la commercialisation, d'utilité sociale ou appartenant au secteur mixte : les Entreprises d'Insertion (EI), Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI), Régies de Quartier, associations gérant des chantiers d'insertion, Associations Intermédiaires gérant des chantiers d'insertion. L'ETAIE peut également être amené à encadrer des personnes en activité au sein d'Ateliers d'Adaptation à la Vie Active (AAVA).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Encadrant technique ; Encadrant technique d'insertion ; Encadrant technique pédagogique et social ;
Encadrant de chantier d'insertion ; Chef d'équipe en structure d'insertion ; animateur technique d'insertion ;
Accompagnateur technique d'insertion professionnelle.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Sans objet

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Non-attractivité salariale, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	1 850 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en services aux personnes (34 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V4X83 — Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	23 920
Jugés difficiles à recruter	51 %
Emplois saisonniers	12 %
Familles professionnelles (FAP)	V4X83 — Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs

Voies d'accès

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, VAE

Chaque jury est composé de 4 membres au minimum :

- 2 membres issus du secteur de la formation :

o un représentant de l'organisme certificateur , qui préside le jury en tant que certificateur. Il a voix prépondérante en cas de partage des voix

o un formateur extérieur aux organismes de formation régionaux qui réalisent un ou plusieurs unités ou modules de la formation,

- 2 membres issus de l'IAE : un salarié et un employeur, ce dernier pouvant être le (la) président(e) d'une association gérant une SIAE, tous deux étant extérieurs à la structure d'appartenance du candidat

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Chaque jury est composé de 4 membres au minimum :

- 2 membres issus du secteur de la formation :

o un représentant de l'organisme certificateur , qui préside le jury en tant que certificateur. Il a voix prépondérante en cas de partage des voix

o un formateur extérieur aux organismes de formation régionaux qui réalisent un ou plusieurs unités ou modules de la formation,

- 2 membres issus de l'IAE : un salarié et un employeur, ce dernier pouvant être le (la) président(e) d'une association gérant une SIAE, tous deux étant extérieurs à la structure d'appartenance du candidat

Le jury peut compter 6 ou 8 membres, à condition que la parité IAE/formation soit respectée.

Base légale

Date de décision	20/07/2022
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	20/07/2025

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2021	34	0	96 %	—
2020	16	0	100 %	—
2019	33	2	90 %	65 %
2018	42	2	96 %	63 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP14234, RNCP28647

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP41402

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
Formation ETAIE - Fédération des acteurs de la solidarité (federationsolidarite.org)

Fiche officielle (France Compétences)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36697/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	2
Parcours menés à terme	2
Taux d'achèvement	100 %
Période	02/2024 – 06/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	2
Montant total engagé	2 190 €
Coût moyen par dossier	1 095 €
Durée moyenne	60 h
Période	01/2024
France compétences	100 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.